



GUIDE POUR LES ETUDIANTS

**Double diplôme de master en droit
entre les Universités de Strasbourg et de Fribourg en Brisgau**

Juin 2021

Sommaire

A. Formalités d'inscription dans les deux Universités et préparation du séjour à Fribourg	3
B. Informations sur le Masterarbeit.....	5
C. Fiche d'information sur le déroulement de la soutenance du rapport de stage	9
D. Fiche d'information sur le déroulement de la soutenance du mémoire de recherche.....	10

A. Formalités d'inscription dans les deux Universités et préparation du séjour à Fribourg

A. Inscription à l'Université de Strasbourg

Au début du mois de septembre de l'année de **master 1** vous devez procéder à l'inscription administrative et à l'inscription pédagogique à l'Université de Strasbourg. L'inscription administrative doit être effectuée au service de la scolarité et permet d'avoir la carte d'étudiant. L'inscription pédagogique doit être effectuée auprès du service des masters 1. Elle permet d'être inscrit aux TD et aux examens. Il faut aussi vous inscrire administrativement au DU Terminologie juridique anglaise.

Au début de la 2ème année du master, vous devez vous inscrire administrativement en **master 2** auprès du service de la scolarité.

Les étudiants retenus par l'Université de Strasbourg doivent payer les droits d'inscription à l'Université de Strasbourg pendant les deux années et sont dispensés du paiement des droits d'inscription à l'Université de Fribourg.

En 2020, les droits d'inscription en master 1 ou 2 étaient de 243 euros par an. Les frais d'inscription au DU étaient de 159 euros au titre de la 2ème inscription et 112 euros de droits spécifiques. Les étudiants boursiers sont exonérés des droits d'inscription et peuvent demander l'exonération des droits spécifiques.

Les étudiants retenus par l'Université de Strasbourg ne doivent pas payer de droits d'inscription à l'Université de Fribourg mais doivent s'acquitter des cotisations sociales versées au « Studierendenwerks » et au syndicat étudiant (85 euros par semestre en 2020).

Les étudiants retenus par l'Université de Fribourg paient les frais d'inscription à l'Université de Fribourg de 133 euros pendant l'année à Strasbourg et de 155 euros pendant l'année à Fribourg. A Strasbourg, les étudiants doivent payer les droits spécifiques du DU Terminologie juridique anglaise au début de l'année de master 1 (112 euros pour l'année en 2020).

II. Inscription à l'Université de Fribourg

Au début de chacune des deux années d'études, vous devez vous inscrire à l'Université de Fribourg. Les inscriptions administratives à l'Université de Fribourg s'effectuent jusqu'à la mi-octobre. Vous recevrez une lettre indiquant les détails des formalités d'inscription.

Pour la 2ème année du master, il vous faudra aussi procéder à votre inscription pédagogique à l'Université de Fribourg afin de déterminer votre Schwerpunkt. L'inscription pédagogique s'effectue par e-mail à l'adresse suivante : dt-frz-Recht@jura.uni-freiburg.de. Vous recevrez le formulaire nécessaire au début du mois de septembre de cette année et il faudra le renvoyer avant la mi-octobre.

III. Financement

Pendant votre séjour dans l'Université partenaire, vous recevrez une bourse de l'Université franco-allemande (UFA). Il faut impérativement vous inscrire en ligne à l'UFA avant le 30 septembre de chacune des deux années d'études.

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/> puis aller dans l'onglet futur étudiant.

Attention, si vous ne vous inscrivez pas à l'UFA, la bourse ne pourra vous être versée.

IV. Séjour à l'Université de Fribourg

1. Cours de méthodologie juridique allemande

Pour trouver un logement à Fribourg, nous vous conseillons de vous adresser aux étudiants allemands du double diplôme. Ils pourront vous aider dans votre recherche.

2. Cours de méthodologie juridique allemande

Au cours de l'année de master 1, dix heures de cours de méthodologie juridique allemande seront dispensés aux étudiants retenus par l'Université de Strasbourg. La participation à ces cours est indispensable pour préparer la 2ème année à Fribourg.

3. Conseils des anciens étudiants et anciennes étudiantes

Vous aurez besoin d'un petit temps d'adaptation à Fribourg. C'est normal. Ne vous inquiétez pas.

Essayez d'avancer le plus possible sur votre Masterarbeit avant la rentrée à Fribourg. Ensuite, vous aurez nettement moins de temps. Et ne restez pas seuls avec des questions sur le Masterarbeit. Vos tuteurs pédagogiques ou directeurs de mémoire sont là pour vous aider.

Si vous rencontrez la moindre difficulté, parlez-en, avec les autres étudiants et avec les responsables du master.

V. Kontaktadressen und Rückfragen

Pour toute question d'ordre pédagogique concernant l'année à Strasbourg: haguenaumoizard@unistra.fr.

Pour toute question d'ordre administratif concernant l'année à Strasbourg, vous pouvez vous adresser à Mme Berisha, du bureau des relations internationales de la Faculté de droit : droit-erasmus@unistra.fr

Pour l'inscription administrative à l'Université de Fribourg, il faut vous adresser au bureau des affaires internationales : international@jura.uni-freiburg.de.

Pour toute question d'ordre pédagogique concernant l'année à Fribourg, vous pouvez vous adresser à Sabine Klostermann: sabine.klostermann@jura.uni-freiburg.de.

B. Informations sur le Masterarbeit

I. Informations générales.

Il vous revient de choisir entre effectuer un stage et rédiger un rapport de stage ou rédiger un mémoire de recherche. Les deux s'intitulent *Masterarbeit* en allemand. Pour obtenir le double diplôme, vous devez avoir présenté un Masterarbeit.

II. Si vous choisissez l'option „stage“

Le stage doit durer au minimum 2 mois et être effectué entre mai et septembre. La session de rattrapage, si jamais vous en avez besoin, a lieu au mois de juin. Vous pouvez faire le stage après ou obtenir de votre employeur qu'il vous libère pour aller passer un ou plusieurs examens de rattrapage.

Le stage doit se terminer au plus tard **le 30 septembre**. Au-delà de cette date, il n'est pas possible d'établir une convention de stage avec l'Université de Strasbourg.

Vous pouvez effectuer le stage là où vous voulez. La seule obligation est que le stage comporte une dimension franco-allemande ou européenne (Union européenne, Conseil de l'Europe), qui se retrouvera dans la 2^{ème} partie du rapport de stage.

Il faut conclure une convention de stage, avant le début du stage. Cette convention vous permet de bénéficier de la sécurité sociale étudiante pendant la durée du stage.

La demande de convention de stage doit être effectuée *via* Moodle. Toutes les explications figurent [ici](https://droit.unistra.fr/websites/droit/Documents/Insertion_professionnelle/Procedure_conventions_de_stage_faculte_M1Droit.pdf) : https://droit.unistra.fr/websites/droit/Documents/Insertion_professionnelle/Procedure_conventions_de_stage_faculte_M1Droit.pdf

La convention de stage peut être signée par Mme Haguenu-Moizard ou par votre tuteur pédagogique.

Vous devez trouver un tuteur pédagogique, professeur ou maître de conférences à l'Université de Strasbourg, qui vous guidera et évaluera le rapport de stage.

Le rapport de stage comporte deux parties.

La première partie, d'une vingtaine de pages, est consacrée au stage : description de l'organisme où vous avez accompli le stage, explication du travail que vous avez effectué, impression générale sur ce que le stage vous a apporté.

La seconde partie, d'une trentaine de pages, est un « mini-mémoire » de recherche. Vous devez présenter votre analyse d'une question juridique, de droit comparé franco-allemand ou de droit européen. Une bibliographie est exigée à la fin. Le sujet doit être déterminé en accord avec votre tuteur pédagogique.

Le rapport peut être écrit en français ou en allemand, selon ce que vous aurez convenu avec votre tuteur pédagogique.

III. Si vous choisissez l'option „mémoire de recherche“

Votre recherche doit porter sur une question de droit comparé franco-allemand ou de droit européen (Union européenne, Conseil de l'Europe).

Vous devez choisir un directeur ou une directrice de mémoire parmi les enseignants-chercheurs de l'Université de Strasbourg ou de l'Université de Fribourg et un co-directeur ou une co-directrice dans l'autre Université. Il vaut mieux choisir comme directeur/directrice un(e) enseignant-chercheur qui a comme langue maternelle celle dans laquelle vous souhaitez écrire. Le sujet doit être déterminé en accord avec votre directeur ou directrice de mémoire.

Le mémoire peut être écrit en français ou en allemand, selon ce que vous aurez convenu avec votre directeur/directrice.

Le mémoire doit avoir une longueur de 60 à 100 pages.

IV. Inscription au Masterarbeit

Le Masterarbeit, qu'il s'agisse d'un rapport de recherche ou d'un mémoire de recherche, doit être effectué en 4 mois à compter de l'acceptation du sujet par le Prüfungsamt.

Vous recevrez par mail un formulaire à remplir et à renvoyer scanné à dt-frz-Recht@jura.uni-freiburg.de pour le 28 mai 2021. Il doit être envoyé ou déposé pour la même date à la chaire du professeur Jestaedt.

Le thème du Masterarbeit sera validé le 1er juin 2021 et le délai de 4 mois commencera à compter de cette date.

Si vous devez passer un ou plusieurs examens lors de la session de rattrapage, vous devez en informer la chaire du professeur Jestaedt : dt-frz-Recht@jura.uni-freiburg.de. Le thème de votre Masterarbeit sera validé ultérieurement, et le délai commencera à courir à compter de cette date.

Votre tuteur pédagogique ou vos directeurs de mémoire seront informés par le Prüfungsamt de la validation du thème et de la date à laquelle vous devez remettre votre Masterarbeit.

V. Préparation du Masterarbeit

Au cours de l'élaboration du Masterarbeit, vous devez vous adresser à votre tuteur pédagogique ou à vos directeurs de mémoire pour toute question sur l'élaboration du Masterarbeit (recherche documentaire, plan, rédaction).

A titre exceptionnel, vous pouvez obtenir une prolongation du délai de 4 mois à condition d'adresser une demande dûment justifiée à la chaire du professeur Jestaedt au moins un mois avant l'expiration du délai de 4 mois : dt-frz-Recht@jura.uni-freiburg.de. A l'appui de votre demande, vous devez indiquer la raison pour laquelle vous sollicitez une prolongation (problème personnel, difficulté particulière...) et la durée de la prolongation souhaitée. Nous attirons votre attention sur le fait que les demandes de prolongation doivent rester exceptionnelles. Toute prolongation interférera avec le début du semestre à Fribourg et risque compliquer votre travail.

VI. Dépôt du Masterarbeit

Le Masterarbeit doit être déposé dans le délai qui vous aura été indiqué par le Prüfungsamt, lequel vérifie que ce délai a bien été respecté.

Il vous faut rendre le Masterarbeit par mail ainsi que sous la forme d'une sauvegarde sur clé USB ou CD.

Vous devez envoyer votre Mastarbeit par mail à votre tuteur ou vos directeurs ainsi qu'à Mme Hagenau-Moizard et à la chaire du professeur Jestaedt. La clé ou le CD doit être envoyé au Prüfungsamt à l'adresse suivante :

Prüfungsamt
Rechtswissenschaftliche
Fakultät Erbprinzenstraße 17a
79085 Freiburg

Lors de l'envoi au Prüfungsamt, vous devez garantir par écrit que :

- 1°/ Vous avez rédigé le Masterarbeit seul.
- 2°/ Vous n'avez pas utilisé d'autres sources que celles qui sont référencées dans le document rendu.
- 3°/ Les versions envoyées par mail et figurant sur la clé USB ou le CD sont exactement identiques.

VII. Evaluation du Masterarbeit

Le tuteur pédagogique ou les deux directeurs de recherche doivent rédiger un court rapport (une demie page à une page) sur la version écrite du Masterarbeit et qui se termine par une note (voir tableau de concordance ci-dessous).

Si la version écrite du Mastarbeit a obtenu au moins la moyenne, il donne lieu à une soutenance, devant le tuteur pédagogique ou devant les deux directeurs de recherche. Une note doit être attribuée à la soutenance. Le tuteur pédagogique ou le directeur de recherche principal doivent rédiger un rapport de soutenance en quelques lignes qui se termine par la note.

La note du Masterarbeit est constituée par la moyenne entre les notes de la version écrite et de la soutenance.

Vous pouvez attribuer des notes sur 20 (à la française) ou sur 18 (à l'allemande) mais n'oubliez pas de préciser si la note est sur 20 ou sur 18.

En vertu de la réglementation de l'Université de Fribourg, l'échelle de notation suivante s'applique :

Très bien:	une performance particulièrement remarquable	16–18 points
Bien:	une performance nettement supérieure aux exigences moyennes performance	13–15 points
Bien satisfaisant:	une performance supérieure aux exigences moyennes	10–12 points
Satisfaisant:	une performance qui, à tous égards, reste dans la moyenne	7–9 points
Moyen:	une performance qui, malgré ses lacunes, se situe dans la moyenne	4–6 points
Insuffisant:	une performance qui souffre de déficiences considérables et qui, dans son ensemble, n'est pas suffisante	1–3 points
Très insuffisant:	une performance complètement inutile	0 points

Les notes intermédiaires et les notes qui diffèrent des valeurs numériques complètes ne peuvent pas être utilisées.

Tableau de conversion des notes :

Notes françaises	Notes allemandes
20,00	18,00
19,00	17,50
18,00	17,00
17,00	16,50
16,00	16,00
15,00	14,50
14,00	13,00
13,00	11,00
12,00	9,00
11,00	7,00
10,00	4,00
9,00	3,60
8,00	3,20
7,00	2,80
6,00	2,40
5,00	2,00
4,00	1,60
3,00	1,20
2,00	0,80
1,00	0,40

Notes allemandes	Notes françaises
18	20,00
17	18,00
16	16,00
15	15,33
14	14,66
13	14,00
12	13,5
11	13,00
10	12,50
9	12,00
8	11,50
7	11,00
6	10,66
5	10,33
4	10,00
3	7,50
2	5,00
1	2,50

C. Fiche d'information sur le déroulement de la soutenance du rapport de stage

1. Remise du mémoire	Réception des rapports de stage par l'office d'examen de la faculté de droit de l'Université de Fribourg (ci-après Prüfungsamt)
2. Contrôle des délais et expédition	Contrôle des délais et envoi des rapports de stage aux examinateurs
3. Rapport	Rédaction d'un rapport par le tuteur pédagogique (environ une page) et notation des travaux écrits jusqu'au 01.02.2021
4. Fixation de la date de la soutenance	<p>Le Prüfungsamt propose une période allant de mi-février (après la fin des cours et examens) à fin mars 2021 pour les soutenances. Le tuteur et les étudiants sont libres de convenir d'une date antérieure ou postérieure.</p> <p>Pour convenir de la date, les étudiants sont tenus à contacter leur tuteur pédagogique. Il n'est pas nécessaire d'inclure les tuteurs du stage. L'approbation de la date par les administrations des Universités de Fribourg ou de Strasbourg n'est pas requise.</p>
5. Déroulement de la soutenance	<p>La soutenance peut se dérouler en présentiel ou à distance (par exemple par Zoom ou BBB). En cas de besoin, la chaire du Professeur Jestaedt peut fournir une licence Zoom.</p> <p>La durée de la soutenance est de 30 à 35 minutes. Elle se déroule en allemand ou en français. Pendant les 10 premières minutes de la soutenance, les étudiants doivent faire un exposé sur leur mémoire. Il ne s'agit pas d'un résumé du contenu, mais d'un exposé sur les raisons pour lesquelles le sujet a été choisi, sur la manière dont les étudiants ont traité le sujet, sur les problèmes rencontrés et sur les points thématiques qui restent en suspens. Ensuite, le tuteur pose des questions sur le travail.</p> <p>La notation de la soutenance est faite par le tuteur sur la base de la présentation orale. Les éléments essentiels et le résultat de la discussion sont résumés en mots-clés dans un bref compte-rendu. Le résultat de la soutenance sera annoncé à l'étudiant à l'issue de la soutenance.</p>
6. Notification/envoi à l'office d'examen	<p>À la fin de l'épreuve orale, l'examineur envoie le rapport qu'il a rédigé, la note obtenue pour le mémoire et le compte-rendu de la soutenance avec la note obtenue à dt-frz-Recht@jura.uni-freiburg.de.</p> <p>Nous demandons que les travaux imprimés soient renvoyés au Prüfungsamt quand la soutenance est terminée.</p>

Fiche d'information sur le déroulement de la soutenance du mémoire de recherche

1. Remise du mémoire	Réception des mémoires par l'office d'examen de la faculté de droit de l'Université de Fribourg (ci-après : office d'examen)
2. Contrôle des délais et expédition	Contrôle des délais et envoi des mémoires aux examinateurs
3. Rapport	Rédaction d'un rapport par les directeurs de mémoire (environ 1 page) et notation des travaux écrits jusqu'au 01.02.2021
4. Fixation de la date de la soutenance	<p>Le Prüfungsamt de la faculté de droit de l'Université de Fribourg propose une période allant de mi-février (après la fin des cours et examens) à fin mars 2021 pour les soutenances. Toutefois, les examinateurs et les étudiants sont libres de convenir d'une date antérieure ou postérieure.</p> <p>Pour convenir de la date, nous invitons le directeur allemand à contacter le directeur français par courrier électronique. Les directeurs sont, dans la mesure du possible, tenus d'associer les étudiants à la fixation de la date. L'approbation de la date par les administrations des Universités de Fribourg ou Strasbourg n'est pas requise.</p>
5. Déroulement de la soutenance	<p>La soutenance peut se dérouler en présentiel ou via les médias en ligne (par exemple par Zoom ou BBB). En cas de besoin, la chaire du Professeur Jestaedt peut fournir une licence Zoom.</p> <p>La durée de la soutenance est de 30 à 45 minutes. Elle se fait en allemand et en français. Pendant les dix premières minutes de la soutenance, les étudiants doivent faire un rapport sur leurs mémoires. Il ne s'agit pas d'un résumé du contenu, mais d'un rapport sur les raisons pour lesquelles le sujet a été choisi, sur la manière dont les étudiants ont traité le sujet, sur les problèmes rencontrés et sur les points thématiques qui restent en suspens. Ensuite, les examinateurs procèdent à poser des questions sur les thèses de fond du travail.</p> <p>La notation de la soutenance est faite par les directeurs sur la base de la présentation orale. Les éléments essentiels et le résultat de la discussion sont résumés en mots-clés dans un bref compte-rendu. Le résultat de la soutenance sera annoncé à l'étudiant à l'issue de la soutenance.</p>
6. Notification/envoi à l'office d'examen	<p>Après l'examen oral, l'examineur allemand envoie les deux rapports avec la note obtenue pour le mémoire ainsi que le compte-rendu de la soutenance avec note obtenue à dt-frz-recht@jura.uni-freiburg.de.</p> <p>Nous demandons que les travaux imprimés soient renvoyés au Prüfungsamt quand la soutenance est terminée.</p>